



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG



**Remise des diplômes des
COURS DU SOIR et du DAEU
du Luxembourg Lifelong Learning Center
2017**

**Allocution de M. Jean-Claude REDING
Président de la Chambre des salariés**

Luxembourg, le 13 juillet 2017

Mesdames, Messieurs,

Chers lauréats,

1. Je vous souhaite la bienvenue à la remise des diplômes de la Chambre des salariés.

Cette soirée met à l'honneur nos participants qui, pendant plusieurs semestres, ont investi du temps et de l'énergie pour se former. Beaucoup d'entre eux ont dû jongler entre priorités familiales, professionnelles et éducatives pour terminer avec succès leur parcours de formation. Aujourd'hui leurs efforts sont récompensés et valorisés par un diplôme.

Mesdames, Messieurs,

2. Cette année nous vous accueillons dans un nouveau lieu pour célébrer nos lauréats : dans les Rotondes de Bonnevoie.
3. Le choix de ce lieu n'est pas aléatoire. Nous nous trouvons à quelques mètres du futur bâtiment de la Chambre des salariés. Les travaux de construction sont prévus se terminer au printemps/été 2018. Notre département « Formation », le LLLC (actuellement situé rue de Bragance), et certaines équipes du siège de la CSL de Verlorenkost (*Verluerekascht*) y aménageront en août 2018.
4. Le bâtiment actuellement en construction offrira des locaux spacieux, modernes et facilement accessibles à nos participants. Les salles de formation seront équipées des dernières technologies de pointe pour garantir aux apprenants les meilleures conditions d'études. Ces atouts permettront à notre chambre professionnelle de garantir à ses ressortissants des services, des actions de formation et d'autres activités dans des conditions optimales.
5. La Chambre des salariés a une mission consultative : c'est-à-dire elle élabore des avis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux afin de garantir et de préserver l'intérêt des salariés. Pour 2017, 31 projets de loi et de règlements grand-ducaux ont déjà été traités et 10 sont en cours de réalisation, dont notamment :
 - le projet de loi relatif aux élections sociales,
 - le projet relatif au REVIS, l'actuel RMG,
 - le projet de loi sur le soutien et le développement de la formation continue.

Je vous invite à consulter notre site Internet www.csl.lu sur lequel sont publiés tous nos avis.

Notre chambre professionnelle fait également entendre sa voix auprès des différents responsables politiques par des prises de positions sur différents sujets socioéconomiques tout en faisant des propositions d'amélioration concrètes dans l'intérêt des salariés, comme par exemple :

- sa position concernant l'actuel dispositif de formation professionnelle,
- son analyse du Traité de libre-échange entre l'Union Européenne et du Canada avec la conclusion que le CETA présentait plus de risques que d'avantages pour le citoyen,
- la note concernant le socle européen des droits sociaux et l'objectif à atteindre, «le triple A social ».

6. Tous ces sujets sont médiatisés, et je vous encourage à faire du site de la CSL et de ses newsletters, un de vos canaux complémentaires d'information.

7. D'autre part, nous assurons également des missions représentatives dans différents organes et institutions publics :

- à la Caisse nationale de santé (CNS) et à la Caisse nationale de l'assurance pension (CNAP) ;
- au tribunal de travail,
- au Ministère de l'Education nationale, où la CSL contribue à la conception et à l'organisation de la formation professionnelle. Nos représentants sont impliqués dans divers groupes de travail pour améliorer la qualité de la formation, que ce soit au niveau des contenus, des épreuves d'examen ou quant au dispositif éducatif en général.

8. La CSL publie des rapports d'études, des brochures thématiques et des guides pratiques pour informer les citoyens sur différents sujets socioéconomiques et sur leurs droits respectifs. Sur notre site vous trouvez entre autres des publications pratiques :

- sur le droit du travail,
- sur le droit de la sécurité sociale,
- sur votre déclaration d'impôt,
- une étude sur la qualité de travail, le « Quality of Work Index » - la satisfaction des salariés avec leur travail respectif,

- un rapport sur les paramètres sociaux,
- un guide sur les droits et les obligations des apprentis.

N'hésitez pas à les consulter, à les télécharger gratuitement et à les communiquer.

Par de telles initiatives, la CSL veut provoquer et alimenter des débats socioéconomiques d'actualité. Pour compléter cet objectif, elle organise régulièrement des conférences-débats ouvertes à tout un chacun.

9. Au niveau de la formation continue, la Chambre des salariés avec son Luxembourg Lifelong Learning Center propose toute une panoplie de formations : des formations pour la plupart qualifiantes et lesquelles sont ouvertes au grand public. Le LLLC est au service du citoyen et de son développement et donc également au service de l'économie et du marché du travail.

Son rôle consiste à :

- faciliter l'apprentissage,
- à proposer des formations en adéquation avec les besoins des salariés ;
- d'accompagner les apprenants dans la réalisation et la réussite de leur projet formation.

10. Pour connaître le détail et les nouveautés de notre offre de formation 2017 je vous recommande vivement de consulter le site www.LLLC.lu. Y sont actualisés en permanence l'offre des cours du soir, des formations universitaires, des séminaires, des formations spécialisées et des certifications.

Mesdames, Messieurs, chers Lauréats,

11. Le bilan des cours du soir pour l'année 2016/2017 se présente comme suit :

Le nombre total d'inscrits se chiffre à 5144, dont

- 920 en « Informatique et Bureautique »,
 - 1549 en « Comptabilité et Contrôle de gestion »,
 - 1658 en « Droit »,
 - 153 en « Action commerciale »,
 - 647 en « Compétences sociales »,
- et
- 217 en « Economie et Gestion ».

Ce soir vous êtes 195 à obtenir un diplôme de nos cours du soir, un diplôme signé conjointement par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Chambre des salariés.

Nous félicitons :

- 25 lauréats du domaine de l'informatique et de la bureautique,
- 52 lauréats du domaine de la comptabilité et du contrôle de gestion,
- 98 lauréats du domaine du droit,
- 1 lauréat en action commerciale,
- 17 lauréats du domaine des compétences sociales,
- et
- 2 lauréats du domaine de l'économique et de la gestion.

En plus, 11 d'entre vous reçoivent leur « Diplôme d'études professionnelles en formation continue », diplôme sur lequel s'ajoute la signature du Ministre du Travail et qui valorise la réussite de plusieurs diplômes.

Nous félicitons :

- 1 diplômée du DEPFC « Utilisateur Bureautique »,
- 6 diplômés du DEPFC « Administrateur de systèmes informatiques »,
- 2 diplômés du DEPFC « Gestion comptable »,
- 1 diplômé du DEPFC « Gestion financière »,
- et
- 1 diplômée du DEPFC « Droit ».

12. Au niveau de la formation initiale, la Chambre des salariés coopère depuis maintes années avec le Lycée des arts et métiers, notamment dans les formations informatiques de niveaux DAP et Brevet de Technicien Supérieur.

Ce soir 10 étudiants DAP recevront leur certificat « CISCO ».

13. Le LLLC propose en collaboration avec l'Université de Lorraine le Diplôme d'accès aux études universitaires, le DAEU. Ce soir la 6ième promotion est à l'honneur avec 60 candidats qui recevront leur diplôme des mains de la responsable universitaire de la formation, Madame Brigitte Zaugg.

14. Dir Damen an dir Hären,

Fir ofzeschléissen wëll sämtleche Leit Merci soen, déi ons duerch hir Aarbecht an Mathëllef erméiglecht hunn des Weiderbildungscoursen unzebidden. Dat sinn d'Leit aus dem Unterrichtsministär, ons 2 Examenscommissairen, den Här Reding an den Här Lanners, an hir Mataarbechter souwéi d'Direkteren an d'Personal aus den Lycéeën.

Iech all am Numm vun der Salariatschamber e grouse Merci.

15. Mesdames, Messieurs

Après la remise des diplômes, la CSL vous invite à une réception. Vous pouvez également visiter l'exposition « Triennale Jeune Création Luxembourg et Grande Région » dans le hall à l'extérieur de la salle. Un concert de Jazz par Arthur Possing, un jeune artiste luxembourgeois avec son groupe se chargeront de l'encadrement musical.

Je cède à présent la parole au commissaire aux examens du Ministère de l'Education nationale, Monsieur Pierre Reding.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite une bonne soirée.